

Charte des Cafés-Prison

Le but premier des Cafés-Prison est d'ouvrir le débat sur un problème de société doublement tabou : la maladie psychique et la prison. Les Cafés-Prison s'inscrivent en droite ligne des buts du Graap, définis il y a bientôt 30 ans :

« Le Graap travaille aussi à la destigmatisation de la maladie psychique. Il se bat pour que les Droits de l'homme ne restent pas une déclaration d'intention mais deviennent une éthique qui imprègne les rouages de notre société, qu'ils soient politiques, administratifs ou religieux. Il veille aussi à ce que les actions des intervenants, en prise directe avec les personnes concernées par la maladie psychique, soient respectueuses de la Convention internationale des droits de l'homme. »

Lors de son congrès de 2011, le Graap a été interpellé par les proches de patients psychiques détenus pour mettre sur pied des Cafés-Prison dont le but et les intentions peuvent se décliner de la façon suivante.

Ces Cafés-Prison veulent offrir une plate-forme de communication entre les professionnels qui travaillent dans la prison et les personnes concernées par la détention qui travaillent et vivent à l'extérieur. Ainsi, les proches, professionnels des domaines de l'éducation, du social, des soins et ceux du domaine judiciaire ainsi que les acteurs de la politique, ainsi que toutes personnes intéressées par la question maladie psychique et prison sont largement invités.

Il est important que les proches aient une place, qu'ils puissent s'exprimer dans la confiance, et trouver des répondants institutionnels. Cependant, les Cafés-Prison ne doivent pas être centrés sur le proche et sa problématique.

L'objectif prioritaire est d'échanger, de permettre à tout un chacun de s'exprimer. Les participants, quel que soit leur statut, devraient pouvoir témoigner de leurs expériences, de leurs réflexions, de leurs préoccupations, de leurs projets. Ce doit aussi être un lieu d'informations diverses et réciproquement utiles.

Ce peut être aussi un espace pour imaginer des projets et des pistes pour améliorer les conditions de tous ceux qui sont concernés.

Le Graap-A est convaincu qu'une meilleure compréhension mutuelle des besoins, des exigences et des contextes constituent une première étape pour éviter que les tensions ne débouchent sur des positions fermées ou des combats idéologiques. Par l'écoute mutuelle et le dialogue, les Cafés-Prison visent à ce que les personnes présentes favorisent la recherche d'amélioration de la qualité de vie pour tous et soient respectueuses des personnes et cadres législatifs impliqués.

Les Cafés-Prison ne sont pas une tribune pour diffuser une quelconque idéologie, ni le porte-voix de l'Etat, (SPEN, SMPP) ; tout comme ils ne sont pas un tribunal pour les mécontents du système actuel. Le Graap-A doit veiller à ce que ces Cafés ne fassent ni l'objet d'instrumentalisation de quel que bord que ce soit, ni d'affrontements politiques.

Le débat des Cafés-Prison doit pouvoir se dérouler dans un climat d'accueil, de respect du positionnement et des expériences des uns et des autres. Il doit générer un sentiment de sécurité et de confiance indispensable aux échanges fructueux.

Il est souhaité que les Cafés-Prison contribuent à l'évolution, des structures et des politiques vers toujours plus d'humanité.

Validé en séance du Comité Graap-A le 7 septembre 2015